

TEMPS D'ATTENTE POUR UNE CURE

Par Profil supprimé Postée le 20/06/2018 06:35

Bonjour, mon mari (57 ans) est alcoolique. Il ne travaille plus. Depuis quelques temps il est régulièrement saoul (plusieurs jours dans la semaine ou la semaine suivante il est bien) Il est suivi par une addictologue et une psychologue, il prend du Aotal. Hier il a eu son rendez-vous avec l'addictologue, il a demandé pour faire une cure. Le rendez-vous avec l'assistante sociale est le 9 juillet. Cette cure devrait se faire fin juillet ou septembre. Est-ce normal d'attendre aussi longtemps. Il est suivi à l'hôpital d'Alès. Début avril il a fait une tentative de suicide, il a été hospitalisé 10 jours en psychiatrie..D'avance je vous en remercie.

Mise en ligne le 21/06/2018

Bonjour,

Nous comprenons que cela puisse vous dérouter mais, effectivement, les temps d'attente avant de pouvoir entrer en cure peuvent être très longs, plusieurs semaines voire plusieurs mois selon le nombre de demandes en liste d'attente et les disponibilités de l'établissement sollicité en termes de lits d'hospitalisation.

Nous ne savons pas si cela vous a été expliqué mais sachez qu'il est possible de faire plusieurs demandes simultanées auprès de différentes unités hospitalières d'addictologie, et même de changer de département puisque les soins en addictologie ne sont pas sectorisés comme en psychiatrie. Lors du prochain rendez-vous auprès de l'addictologue qui suit votre mari, cette possibilité pourrait être évoquée. Ce médecin pourra peut-être vous recommander d'autres établissements de votre région.

Nous vous joignons par ailleurs un lien vers la rubrique "Adresses utiles" de notre site pour que vous puissiez par vous-même, si vous le souhaitez, effectuer vos propres recherches dans les départements qui vous intéressent. Il vous faudra cocher en deuxième page l'onglet "sevrage hospitalier" de la section "soins".

Nous restons disponibles bien sûr si vous avez besoin de revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"